Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 42 (2005)

Heft: 1645

Artikel: La médecine complémentaire doit être alternative

Autor: Escher, Gérard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013520

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La médecine complémentaire doit être alternative

Les thérapies non conventionnelles peuvent réduire les coûts de la santé seulement quand elles sont proposées avec les traitements ordinaires et au même prix.

a controverse actuelle sur les preuves d'économicité et d'efficacité des thérapies alternatives fait oublier que jadis, le Fonds national pour la recherche scientifique avait conduit un programme national de recherche (PNR 34) intitulé *Médecines complémentaires*. Programme modeste certes, disposant d'un crédit-cadre de six millions de francs, qui financèrent quinze projets. Le programme fut lancé en 1990, fut effectif de 1992 à 1998 et le rapport final fut publié en français en 2000.

Une des études de ce programme, menée par le professeur Jürg Sommer du Service de recherche sur l'économie de la santé et la politique sociale (FGS) de l'Université de Bâle, essaya de savoir si la mise à disposition des médecines complémentaires allait augmenter les coûts de la santé. Le comportement de trois groupes d'assurés chez Helsana, (environ 7000 personnes par groupe) furent analysés durant trois ans : un groupe d'assurés bénéficiant pour la durée du test d'une assurance supplémentaire gratuite pour prestations de médecines complémentaires, un groupe de contrôle ne bénéficiant pas de cette assurance et un troisème composé d'assurés ayant contracté d'eux-mêmes une assurance complémentaire. Les résultats de l'étude suggéraient deux choses. D'une part, le recours spontané aux prestations complémentaires du premier groupe était très modeste, ce qui rendait difficile l'analyse du coût de ces prestations. D'autre part, ce groupe recourrait aux thérapies complémentaires en sus des soins dispensés par des médecins traditionnels.

Au vu du petit nombre d'utilisateurs, ce comportement n'entraîna pas d'augmentation substantielle des coûts médicaux. Mais par extrapolation, l'étude démontrait la nécessité de l'intégration des médecines non conventionnelles dans le répertoire des praticiens de première instance, si l'objectif premier était de réaliser la neutralité des coûts. Dans des conditions d'offre non structurées, dit le rapport, les médecines complémentaires sont utilisées en supplément de la médecine conventionnelle. Le fait de disposer de thérapies alternatives ne va pas diminuer le coût global de la santé, si elles ne sont pas offertes à valeur égale et à titre subsidiaire dans le même centre de compétence.

Médecines complémentaires, Point de vue de la science, Éditions Médecine et Hygiène, 2000.

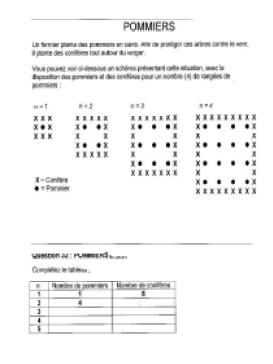
Suite de la première page

Du bon et du mauvais usage de PISA

Or si Fribourg affiche de bons résultats intercantonaux et que le milieu les influe peu, comment expliquer cette double réussite, cette approche réelle de l'égalité des chances?

Les chercheurs pourraient explorer plusieurs directions. Tout d'abord, la nature de l'enseignement. Est-ce que les heures consacrées à telle et telle branche, est-ce que l'organisation de la classe, les appuis, la nature des devoirs à domicile sont une première explication?

Deuxième éclairage à chercher dans ce qu'on appelle le milieu familial. Il peut être constitué de parents universitaires qui transmettent toute une culture par immersion quotidienne. Mais le milieu



Epreuve de mathématique administrée à des élèves de neuvième année scolaire.

familial peut aussi être socialement modeste et ambitieux pour l'avenir des enfants et, comme tel, être un milieu porteur. Enfin si l'école a, dans la société, sa place reconnue, si elle n'est pas l'objet d'enjeux politiques contre-productifs, comme le canton de Vaud en donne le lamentable exemple, si elle a le prestige naturel qui doit être le sien, il est possible qu'elle atténue les disparités sociales et réduise l'influence du milieu.

Bref, pour la recherche pédagogique et sociologique, quel sujet, quel défi! C'est le mérite premier de PISA d'inciter à mieux comprendre ce jeu à trois personnages: l'école, la famille, la société.